



Ordre : *Boletales*

Famille : *Boletaceae*

Boletus satanas Lenz

Nom français : Bolet de satan

Espèce calcicole. Chapeau blanchâtre sale à gris mastic, parfois avec quelques tons rosâtres ou olivâtres. Pores jaune orangé dans la jeunesse, virant rapidement au rouge orangé à rouge vif, bleuissants. Stipe jaune au sommet, plus ou moins rose dans la moitié inférieure, couvert d'un fin réseau concolore ou rouge. Chair blanchâtre à jaunâtre, parfois assez vivement jaune dans les blessures, légèrement bleuissante dans le chapeau et les 2/3 supérieurs du stipe (coupe). Odeur typiquement nauséuse et désagréable. Spores 12-15 x 5,5-6,5 μm . A comparer avec deux espèces qui poussent normalement sur sols moins calcaires :

- *B. rhodoxanthus* : chapeau plus rosâtre, chair nettement jaune (dans les blessures et à la coupe) et bleuissant uniquement dans le chapeau, pores rouge sang vif dès le départ, réseau rouge vif sur le stipe ;
- *B. legaliae* : chapeau vite envahi de rosâtre rougeâtre, odeur de chicorée, fin réseau au sommet du stipe, chair bleuissant nettement sur toute la longueur.

Cette espèce est visible tous les ans sur ses terrains de prédilection, parfois en assez grande quantité, même en périodes sèches, entre les mois de juillet et novembre. De vieux exemplaires peuvent être confondus avec d'autres bolets « bleuissants », et l'appellation « bolet de satan » est d'ailleurs souvent prononcée à tort par les « promeneurs du dimanche », ou les « casseroleurs », qui baptisent ainsi les gros bolets bleuissants de notre région.

Biblio : littérature courante.



